ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'URBANISME - ANNEXE 26 DU CWATUP

Réf. Dossier : 81004/UCP3/2017/9/465886/JPS.va
Base légale de l'enquête publique : Articles D.29-7 et suivants du Livre Ier du Code de l'Environnement

L'Administration communale d'Aubange fait savoir que :

LE DEMANDEUR

L'Association Intercommunale pour le Développement Economique Durable de la Province de Luxembourg dont les bureaux se situent à 6700 ARLON, Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 a introduit une demande de permis d'urbanisme.

LOCALISATION

La demande a trait à plusieurs terrains sis à 6791 ATHUS sur le Pôle Européen de Développement et cadastrés section B n°1857R, n°1857T, n°1857V, n°1857W, n°1857X, n°1829F, 1939X et n°1939B2.

LE PROJET

Le projet consiste en **la construction d'une voie ferrée d'environ 1.340 m reliant le Port sec d'Athus au réseau français et à l'intégration de cette ligne au réseau belge existant.**

La demande de permis d'urbanisme est accompagnée d'une étude d'incidences sur l'environnement et fait l'objet d'une évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière.

Il s'agit d'un projet de catégorie B au sens de l'article D.29-1 §4 du Livre Ier du Code de l'Environnement qui implique la tenue d'une enquête publique durant une période de 30 jours (suspension entre le 16 juillet et le 15 août). L'autorité compétente appelée à se prononcer sur le projet est le Ministre qui a l'aménagement du territoire dans ses compétences.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique est ouverte du **16/08/2017 au 15/09/2017 inclus**. Le dossier peut être consulté au Service Urbanisme, rue Haute n° 38 à 6791 ATHUS, tous les jours ouvrables, **de 8h30 à 12h pendant la période d'enquête.** Des réclamations orales peuvent être formulées pendant les heures d'ouverture des bureaux. Le dossier peut également être consulté tous les **mercredis entre 16h et 20h pour autant qu'un rendez-vous soit pris avec au plus tard 24h** à l'avance auprès du Service urbanisme (Monsieur COSTA, Conseiller en Mobilité, ou Monsieur BERTOUX, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme – 063/38.12.56 ou urbanisme@aubange.be).

Les réclamations ou observations écrites sont à adresser au Collège Communal d'Aubange (rue Haute, 22 6791 ATHUS) jusqu'au 14/09/2017 inclus. La séance de clôture de l'enquête publique se déroulera le 15/09/2017 de 11h00 à 11h30. Ceux qui le désirent pourront faire part de leurs dernières réclamations et observations qui seront consignées dans les résultats d'enquête.

Aubange, le 25/07/2017,
Par ordonnance :

Le Directeur Général f.f.,
GAUDRON R.

Administration Communale de AUBANGE · Luxembourg

Le Bourgmestre f.f.,
DONDELINGER J-P.